

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

(I) ECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1961 - N° 157 / PR. SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.Cab. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Me Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Culture pendant l'absence de Mr. Michel AHOUANMENOU.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

PORTO-NOVO, le 2 JUIN 1961

AMPLIATIONS :

P.R.	15
S.G.C.M.	3
A.N.	1
Ministres	13
J.O.R.D.	1


H. M A G A